

LA RÉUNION

SEPTEMBRE 2023 N°2

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE

Rentrée 2023 : des effectifs stables dans les établissements de La Réunion

La rentrée des classes s'est déroulée le jeudi 18 août 2023 pour l'ensemble des élèves et étudiants de La Réunion qui ont fait le choix de rejoindre les filières de l'enseignement technique agricole. Avec 1 330 élèves et 350 apprentis, les effectifs des établissements de l'île sont stables par rapport aux années antérieures.

Cette rentrée 2023-2024 de l'enseignement agricole est placée sous le signe des grands enjeux identifiés lors de la concertation régionale conduite au 1er trimestre 2023 dans le cadre du PACTE et du Projet de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles : le renouvellement des générations d'actifs et l'accompagnement aux transitions agro écologiques et climatiques.

Des effectifs stables

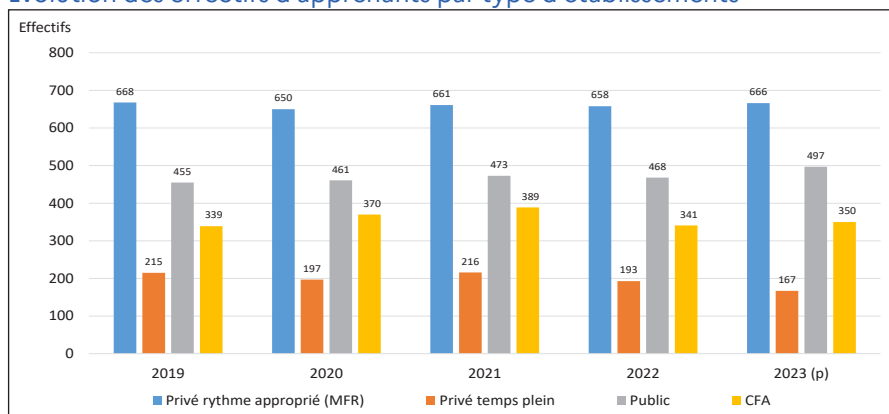
A la rentrée 2023-2024, les huit établissements de l'enseignement agricole que compte La Réunion accueillent en formation initiale scolaire 1 330 élèves et 350 apprentis.

Ces chiffres sont proches de ceux de la rentrée 2022 et correspondent au niveau moyen de ces cinq dernières années (Figure 1). Cette stabilité apparente des effectifs en formation initiale scolaire cache toutefois quelques disparités selon les

niveau (Figure 2). En effet, alors qu'on relève un regain d'intérêt pour les filières de Bac Profes-

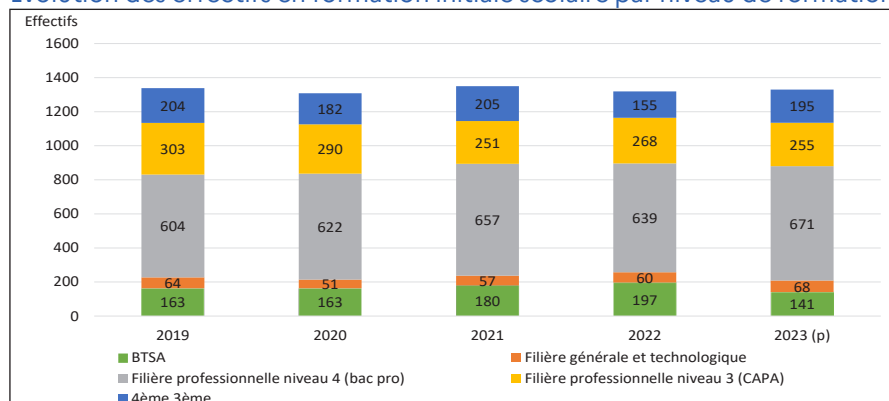
sionnel et Bac Technologique, les BTSa peinent à recruter.

Figure 1
Évolution des effectifs d'apprenants par type d'établissements



Source : DAAF - SFD (p) : chiffres provisoires

Figure 2
Évolution des effectifs en formation initiale scolaire par niveau de formation



Source : DAAF - SFD (p) : chiffres provisoires


Les priorités d'actions fixées par le ministère pour cette rentrée 2023-2024


- mieux faire connaître les filières d'enseignement et favoriser l'orientation vers ces dernières, souvent mal connues,
- mettre en œuvre les diplômes rénovés, en particulier le nouveau tronc commun du baccalauréat professionnel,
- porter une politique engagée contre toute forme de harcèlement dans l'enseignement agricole,
- donner un élan supplémentaire aux actions éducatives autour du sport,
- contribuer davantage aux transitions en mettant




- en œuvre les plans locaux « Enseigner à produire autrement »,
- favoriser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques,
- déployer le « Pacte enseignants » pour répondre aux besoins identifiés localement,
- préparer les enseignants à relever les défis nouveaux, à travers la formation proposée aux personnels.

Événements phares de l'année scolaire 2023-2024 :

 Mise en place d'une gratification des élèves en lycée professionnel lors de leurs périodes de formation en milieu professionnel : 50€ par semaine pour les élèves de 1ère année de CAPA et de seconde professionnelle ; 75 € pour les 2ème années de CAPA et premières professionnelle ; 100 € par semaine pour les élèves de terminal de Bac professionnel.

 Mise en place du dispositif ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), en lien avec le rectorat, au sein de l'EPLFPA de Saint-Joseph dans le cadre de l'inclusion des élèves à besoins particuliers.

 Organisation des Agrofert'Îles junior les 9 et 10 novembre 2023 à l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Saint-Joseph, et les 16 et 17 novembre 2023 à l'ARME-FLHOR qui seront des moments

privilegiés d'interaction entre les apprenants de l'enseignement agricole, futurs acteurs du monde agricole, et les organismes de recherche, techniques et de développement de La Réunion.

Pour plus d'informations concernant les formations proposées par l'enseignement agricole à La Réunion (formation initiale, apprentissage, formation continue), rendez-vous sur le site internet de la Daaf :

<https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/presentation-et-information-sur-l-enseignement-agricole-de-la-reunion-r126.html>

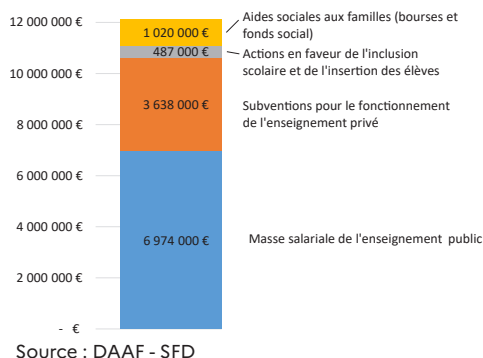
Pour télécharger la dernière version de la brochure des formations agricoles à La Réunion :



Flashez ce QR-CODE

Subventions du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en 2022

En 2022, la participation financière du Ministère de l'agriculture et de la Souveraineté Alimentaire aux dispositifs de formation agricole à La Réunion s'élève à près de **12 millions d'euros**.



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'information Statistique et Économique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI
Rédacteur en chef : Claude WILMES
Rédacteur : N. ALEU-SABY ; N. CAMBRONNE
Composition : SISE - DAAF
Dépôt légal : A PARUTION - ISSN : 0246-1803
© Agreste 2023